Réunion du Conseil Municipal du 13 mai 2022 Compte rendu

L'an deux mille vingt-deux, le 13 mai à 19 heures, le Conseil municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie.

Date de convocation du Conseil municipal : 6 mai 2022

Présents : M. LOMBARD Gérald, Mme CORNIER Andrée, M. DUPRAZ Didier, M. DUBOIS Olivier, M. CANTAN Cyrille, M. IRLES Florian, M. GERIN Stéphane, Mme MENTHON Dorothée, Mme COLLOUD Colette, M. MOREL-CHEVILLET Bruno.

Excusés : M. ELIE Michel, Mme MONTET Stéphanie, M. DECORZENT Laurent, M. COLLOUD Amaury

M. DUBOIS Olivier a été élu secrétaire.

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 8 avril 2022.

INTERCOMMUNALITE

> PLUi-H : suite au retour des commentaires de l'enquête publique la commune formulera ses observations

URBANISME

- Permis de construire :
 - **DP N°07422222B0004** Mme Fontaine 149, chemin de la Chapelle Réfection toiture avis favorable

BUDGET

Décision modificative budget principal n° 1

Monsieur le Maire explique qu'à la suite de la transmission du budget 2022 à la Préfecture, 2 anomalies avaient été relevées

Il y a donc lieu de rectifier et de prendre les décisions modificatives suivantes :

- 1323/13 + 213.000 €
- 1323/041 213.000 €
- 1328/13 + 100.000 €
- 1328/041 100.000 €
- 673/67 -100€
- 6811/042 + 100 €

Le conseil approuve à l'unanimité ces décisions modificatives

DIVERS

Projet de route forestière massif de l'Epine

La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc rappelle qu'un projet de route forestière avait été envisagée par la commune il y a quelques années et demande si ce projet pourrait être réalisé dans l'avenir.

Le conseil municipal, après avoir consulté les documents présentés, ne souhaite pas donner suite actuellement étant donné les projets d'investissements qui sont en cours.

Une réponse sera fait en ce sens à la Chambre d'Agriculture.

Projet de dessertes forestières massif de Hermones

Un projet de dessertes sur le massif des Aralis et environs sur la commune de Vailly est en cours.

La commune de Reyvroz sur lequel le massif étudié (Les Hermones) est concerné suit ce dossier avec la commune de Vailly.

Un état des lieux des dessertes existantes a été réalisé par la Chambre d'Agriculture sur lequel la commune a donné son avis. Aucuns travaux ne sont pour l'instant envisagés sur son territoire.

QUESTIONS DIVERSES

Préparation des élections législatives

Un projet de permanences sera proposé aux conseillers pour la tenue du bureau de vote des prochaines élections. Le bureau de vote reste à la salle polyvalente.

> Etat d'assiette ONF

L'ONF propose son état d'assiette pour 2022. Celui-ci demandant à être analysé par la commission forêts, la décision est reportée au prochain conseil

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Prochain Conseil Municipal le 24 juin à 19h.

Le Maire Gérald LOMBARD